

# L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....50cts  
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

6ième ANNÉE

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur  
BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.  
TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs

JOLIETTE, JEUDI, 28 NOVEMBRE 1889

ANNONCES.

Libre insertion par ligne.....10cts  
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 17

No 34

FRANÇOIS  
DE BIENVILLE.

CHAPITRE XIV.

LE COMBAT.

—Rendez-vous, monsieur, ou vous êtes mort, crie Sainte-Hélène à Harthing qu'il ajuste d'un pistolet. Harthing lui répond par un ricardement et baisse la tête quand le coup part.

La balle de Sainte-Hélène effleure le crâne du lieutenant. L'Anglais saisit à son tour le seul pistolet chargé qui lui reste et tire à bout portant sur Sainte-Hélène, qui s'affaisse, la jambe droite cassée par le coup de feu.

—En veux-tu donc à tous les miens ? rugit Bienville, qui a pu percer enfin jusqu'à lui. Oh ! nous allons voir !.....

Et furieux, il court l'épée haute sur Harthing qui tombe en garde. Leurs pistolets à tous deux sont déchargés ; c'est donc un duel à l'arme blanche qui va décider de leur sort.

En ce moment les ennemis cèdent sous la vigoureuse charge des Canadiens et se replient sur leur arrière-garde, suivis par nos intrépides volontaires, qui les chassent devant eux, la baïonnette dans les reins.

Harthing et Bienville se trouvent isolés des autres combattants.

A voir la furie avec laquelle Bienville presse Harthing, on peut croire qu'il perdra bientôt l'avantage avec le sang-froid qui, dans un combat de ce genre, donne beaucoup plus de chance à celui qui se tient froidement sur la défensive, comme Harthing le semble faire.

Aussi rapide que l'éclair, l'épée de Bienville enveloppe l'Anglais de cercles rapides, et sans relâche le frappe d'estoc et de taille. Leurs lames, violemment heurtées, rendent un sinistre cliquetis, entrecoupé par les seuls râlements saccadés qui soulèvent la poitrine des deux combattants.

Entre deux parades, Harthing porte une estocade de prime à Bienville qu'il atteint à l'épaule droite. Mais cette blessure, peu grave au reste, rend toute sa prudence à Bienville, qui se couvre avec soin de son épée tout en pressant Harthing.

On dirait que ce dernier lablut sa main semble arriver plus lentement à la parade. Plusieurs fois l'épée de Bienville effleure la poitrine du lieutenant, dont la respiration devient plus rapide.

Est-ce la lassitude qui saisit l'officier anglais ? Est-ce la vision funeste du spectre de la mort planant au-dessus des combattants pour choisir sa victime, qui paralyse ainsi ses forces ?

Bienville a remarqué cette hésitation, et portant plusieurs bottes à son adversaire, il fouette soudain du plat de son arme ceite de Harthing, se glisse au-dessous comme un trait, et enfonce son épée jus qu'à la garde dans le cœur de son rival abhorré.

Harthing s'abat sur la terre et ouvre démesurément les yeux. Il sent la mort venir, et sa haine semble s'envoler avec sa vie. Aussi tend-il au vainqueur sa main désarmée, en lui disant d'une voix mourante :

—Me pardonnez-vous... Bienville ?... Dieu m'a puni... Si d'Orsy n'est pas mort... sa blessure... ballémpoisonnée... par l'Iroquois... Cherchez... contrepoison... Elle... adieu.

Et il expire entre les bras de Bienville, presque peiné de sa mort.

Durant ce combat singulier qui avait duré seulement cinq minutes, les Canadiens avaient mené l'ennemi tambour battant jusqu'à un petit bois situé à demi portée de mousquet du bouquet d'arbres où nos volontaires s'étaient placés d'abord en embuscade.

Mais là, les ennemis ont fait volte-face, et, appuyés par quelques pièces de canon, ils ont ouvert un feu terrible sur nos miliciens. Ces derniers, considérant le désavantage du nombre et de la situation, se traitaient vers leur premier retranchement, la face tournée vers l'ennemi et combattant toujours.

Bienville a jeté un regard autour de lui, et, n'apercevant que Harthing, Dent-de-Loup et quelques soldats anglais couchés sur le sol, il voit que son frère Sainte-Hélène a été emmené hors de la mêlée ; aussi s'empresse-t-il de rejoindre les siens.

Pendant quelque temps encore, on escarmoucha de part et d'autre, tant qu'enfin les premières ombres de la nuit firent cesser le feu des deux côtés. Alors les Anglais, renonçant à toute velléité d'assaut, battirent en retraite vers leur camp tandis que nos volontaires revenaient vers la ville, où M. de Frontenac se tenait encore en personne à la tête de ses troupes, résolu de traverser la rivière si les Canadiens avaient été trop pressés par l'ennemi. Mais, au dire de Charlevoix, ces derniers ne lui donnèrent aucune de faire autre chose que d'être spectateur du combat.

Sur les sept heures du soir, alors que les ténèbres enveloppaient le champ de bataille comme d'un vaste linceul, un des hommes laissés pour morts sur le lieu du combat, se souleva péniblement et poussa un soupir rauque, ce qui mit en fuite une bande de corbeaux avides qui déjà faisaient curée des cadavres. Tandis que les voraces oiseaux s'allaient percher sur l'arbre le plus voisin en jetant leurs croassements sinistres aux échos de la nuit, cet homme parvint, après mille efforts dont chacun lui arrachait un cri de douleur, à se mettre sur son séant.

Après s'être reposé, il s'orienta ; et, se sentant incapable de marcher, il se traîna vers le camp des Anglais, en s'aidant des genoux et des mains. Ce blessé dut souffrir mille agonies pendant le trajet d'un demi-mille qu'il lui fallut ainsi faire pour arriver au camp. Si le soleil eût éclairé sa marche douloureuse, on eût pu voir une longue traînée de sang qu'il laissait derrière lui.

La première sentinelle qui le reconnut, appela quatre camarades pour transporter le blessé sous une tente, où le chirurgien et ses aides faisaient les premiers pansements.

Quand on l'eut déposé sur un matelas, cet homme poussa un immense soupir de satisfaction et murmura ces mots :

—Le bras des visages pâles est faible comme celui des femmes, qui ne sauraient frapper le guerrier d'un coup mortel. Dent-de-Loup pourra bientôt chasser encore le caribou

rapide, et orner sa ceinture de maints nouveaux scalp qui la fumée de son feu desséchera dans le ouïgouam du chef.

CHAPITRE XV.

LE BLESSÉ.

Pâle était le dernier relief du jour mourant qui venait éclairer la chambre de Louis d'Orsy ; mais plus pâle encore était ce dernier, qui gisait tout sanglant sur son lit une heure après le combat.

Il était là, défait, brisé, vaincu par le mal, ce vaillant jeune homme si plein de courage et de vie quelques heures auparavant.

Près de Louis assoupit se tenait un chirurgien, dont l'air préoccupé laissait voir combien l'état du blessé l'inquiétait. Dans l'ombre se mouvait discrètement Marie-Louise, qui paraissait voler plutôt que marcher, tant elle effleurait légèrement le parquet.

Elle avait aussi bien pâli, la pauvre enfant. Les terribles événements de l'avant veille avaient tellement agi sur sa constitution, que ses belles et vives couleurs d'autrefois avaient fui ses joues veloutées, tandis qu'un léger cercle de bistre, apparaissant sur les paupières inférieures, y indiquait la trace de l'insomnie et des larmes.

Inquiète et tremblante, elle allait par la chambre, prompte à obéir à chacune des prescriptions du chirurgien, qu'elle interrogeait d'un regard anxieux.

L'homme de l'art se préparait à extraire la balle de la poitrine du jeune baron.

En ce moment Bienville entra. Il s'approcha du chirurgien en marchant sur la pointe du pied.

—Et bien ? lui demanda-t-il à voix basse.

L'opérateur ne répondit pas, mais se tournant vers Marie-Louise :

—Veuillez donc, s'il vous plaît, mademoiselle, me procurer une lumière.

Aussitôt que la jeune fille fut sortie de la chambre, le chirurgien se pencha vers Bienville et lui dit rapidement à l'oreille :

—Je crains bien que la blessure ne soit empoisonnée, ainsi que vous m'en avez prévenu ; car votre ami n'a pas assez perdu de sang pour être faible et insensible comme il l'est en ce moment. Grâce à l'épandeur de bulles que la balle a dû percer avant de pénétrer dans la poitrine, le projectile n'est pas entré bien avant et n'a pu atteindre aucun organe vital. Cependant voyez combien le blessé est engourdi et somnolent. Cet état presque apoplectique ne provient certainement pas de la blessure, mais bien plutôt d'un poison dont l'action est surtout narcotique. Aussitôt la balle extraite je tâcherai de combattre les effets du venin.

Le chirurgien, voyant que Marie-Louise revenait, changea le sujet de la conversation en disant :

—Et M. de Sainte-Hélène, comment va-t-il ?

—Sa blessure n'offre aucune gravité, répondit Bienville, qui arrivait de l'Hôtel-Dieu où il venait d'assister au premier pansement de son frère, qu'on y avait transporté.

Quelques instants plus tard, le chirurgien, par une adroite et prompt opération, fit sortir la balle des levres saignantes de la blessure. Et après avoir rougi au feu un instrument, il s'empresse de cautériser

les bords de la plaie, afin de prévenir, s'il en était temps encore, l'absorption du poison déposé par le projectile.

Tiré de sa léthargie par la douleur que lui causa cette dernière opération, le jeune homme ouvrit enfin les yeux. Mais, outre que les pupilles étaient extrêmement dilatées, son regard avait quelque chose d'étrange, et c'est à peine s'il parut reconnaître ceux qui entouraient son lit. Quant aux organes de la voix, ils semblèrent paralysés d'abord ; car plusieurs fois on le vit faire, pour parler, d'inutiles efforts.

Bientôt ses membres s'agitèrent de mouvement convulsifs qui laissaient voir que si le blessé recouvrerait sa sensibilité, ce n'était que pour souffrir. Puis la douleur augmentant, il poussa quelques cris gutturaux, s'agita sur sa couche et finit par prononcer des paroles sans suite.

(A continuer.)

Vins Français !

J. S. AYBRAM,  
FABRICANT,  
Rue ST-LOUIS,  
A JOLIETTE.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE,  
VINS DE LIQUEUR.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix.

Les prix à la satisfaction de tous.

31 Oct 1888, No 13—1 a

Dans l'affaire de  
PIERRE COUTU, Failli,  
St-Félix de Valois

Les soussignés vendront par encan à la porte de l'église de St-Félix de Valois, mardi le 10 Décembre 1889, à dix heures, les immeubles suivants :

1o. Une terre située en la paroisse de St-Félix de Valois, étant le No 266 sur le plan et livre de renvois officiels pour la dite paroisse de St-Félix, avec bâtisses dessus érigées.

2o. Une terre située en la paroisse de St-Félix, étant le No 13 sur le plan et livre de renvois officiels pour la paroisse de St-Félix de Valois, avec bâtisses dessus érigées.

3o. Un emplacement situé en la paroisse de St-Félix, étant le No 41 sur le plan et livre de renvois officiels pour la paroisse de St-Félix de Valois, avec maison et autres bâtisses dessus érigées.

4o. Tous les droits de failli dans un ban hypothécaire consenti par Pierre Tessier, fils, à Pierre Coutu, devant M. Crépeau, N. P., le 20 août 1884, et enregistré le 23 septembre 1887, comme suit :

Un terrain situé dans la paroisse de St-Félix de Valois, étant partie du lot No 95 du cadastre officiel de la paroisse de St-Félix de Valois mesurant 84 pieds de front sur le chemin public sur la profondeur qui peut y avoir partiel du dit chemin public à aller à la terre de Louis Ducharme, No 81, borné à l'est, par Elzéar Godroy, vers l'ouest, par le chemin de fer du Nord.

Ces immeubles seront vendus à la charge par l'acquéreur de payer toutes les hypothèques et autres charges gravant les dits immeubles, à ce jour.

KENT & TURCOTE,  
Curateur.

7 Nov. 89

Hôtel de tempérance.

M. André Morin de Guertsey, Comté de Mon calin annonce au public voyageur, que pour la satisfaction de tous, il a ouvert un hôtel de tempérance, où il tiendra constamment bonnes tables, bons lits, bonnes écuelles et à très bas prix.

P. CHAMPOUX,

Marchand en gros et en détail de  
VINS FRANÇAIS. — Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc Ploirac etc. etc. des meilleures marques.

VINS D'ESPAGNE. — Oporto. Taragona, Cherry, Malvoisie etc., etc.

VINS CANADIENS. — Si bien approché du public.

EAU DE VIE. — (Brandy) Honnessey Martel, Robin etc., en caisses et Barils.

GIN, DE KUYPER. — En caisses et Barils.

WHISKY ET RYE. — En entrepôt (Bounded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payé.

BIERE ET PORTER. — Des MM. Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.

P. CHAMPOUX

Licence en gros et en détail,  
PLACE DU MARCHE.

Invite spécialement Messieurs les Hôtelières à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Comme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment.

Aux Cultivateurs !!

M. Oscar Laferrière,

MANUFACTURIER DE  
MOULINS A BATTRE ET ORIBLES,

Coin des Rues  
ST-CHARLES BORROMÉE et ST-LOUIS, ancienne place d'affaires de

M. Alexis Masse, Joliette,

Annonce aux cultivateurs qu'il a toujours en mains, des moulins à battre, ainsi que des cribles grands et petits.

Ouvrages solides et garantis, conditions libérales et à très bon marché.

Réparations en tous genres, faites promptement et à bas prix.

No 43 11 juil. 6m.

AVIS IMPORTANT.

Max. Ald. Charland,  
HUISSIER-ENGANTEUR

De la Ville de Joliette

M. CHARLAND informe les citoyens de la ville de Joliette et Messieurs les cultivateurs des différentes paroisses, qu'il tient du gouvernement, une licence d'enganteur, pour le District de Joliette, et que comme tel, il sollicite le patronage public.

Toutes personnes ayant à vendre, soit effets d'agriculture, de ménage, de commerce, etc., etc., animaux de toutes sortes, pourront s'adresser avec toute confiance à ce Monsieur, qui emploiera dans l'exercice de ses fonctions, toute la diligence, l'habileté et l'adresse, qualités requises en ces circonstances.

M. Charland fera une spécialité pour la vente des propriétés, telles que terres, maisons, bâtisses de tous genres, qu'il vendra à un prix et conditions défiant toute compétition.

Il se chargera aussi de tout avis, annonce que le public en général lui confiera, pour les publier, soit sur le marché ou aux portes des églises.

En vue de l'encouragement toujours croissant et si libéral qu'il reçoit de part et d'autre, depuis le printemps dernier surtout, M. Charland en remercie cordialement les intéressés en général, et est bien confiant dans l'avenir pour la continuation des services de ces derniers et l'assurance de leur pleine et entière satisfaction.

M. Charland, demeure sur la rue St-Vincent, et sera à domicile tous les jours de la semaine, excepté le samedi où les personnes desruses de le voir, le trouveront à la salle d'encan, chez M. Pierre Chevalier, anciennement occupée par MM. Dupuis & Courval.

3 Oct. 89.

**L'ETOILE DU NORD**  
 Imprimée et publiée par ALBERT GERVAIS.  
 ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
 Rue Mansuet, Joliette, P. Q.  
 ABONNEMENT  
 Pour une année.....50cts  
 " 6 mois.....25cts  
 Strictement payable d'avance.  
 La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

**L'ETOILE DU NORD**  
 JOLIETTE, JEUDI LE 28 NOV. 1889.

**Echos du Palais de Justice**

Nous publions ce jour, les Jugements, qui ont été rendus le 11, 12, 13 et 14 de novembre, par Son Honneur le Juge DeLorimier, en Cour Supérieure et Circuit :

Fisk vs Gibeault—Jugement pour le demandeur.

Banque d'Hochelega vs Kelley—Kent & Turcotte tiers-saisie—Jugement rendu contre tiers-saisie personnellement, faute d'avoir fait leur déclaration.

Gaudette vs Gauthier—Jugement suivant déclaration du tiers-saisie.

Parent vs Kattelle & Beaudoin—Jugement suivant déclaration du tiers-saisie.

Beaudoin vs Fournier—Action débouté avec dépens sauf recours.

Dalmond vs Masse—Cause hors de Cour.

Durand vs Poitras—Jugement accordant séparation de biens.

Landreville vs Pagé Jugement accordant séparation de biens.

McCarthy vs Dumas—Jugement homologuant le rapport de praticien.

Riendeau vs Chabrier—Jugement en faveur du demandeur.

Lafortune vs Robitaille — Jugement condamnant le défendeur à \$25,00 et les frais d'une action de cette classe chaque partie payant ses frais de la demande.

Jobin vs Labelle — Jugement maintenant l'exception dilatoire avec dépens, délai accordé jusqu'au 1er décembre pour donner caution.

Boulet vs Guilbault & al—Jugement pour le demandeur.

Dudemaine vs Lafortune—Jugement permettant au défendeur d'amender sa défense en payant \$50,00 à la partie adverse.

Faribeault vs Dincl—Jugement en faveur du demandeur.

N. A. Guilbault vs Desmarais & Dessert intervenant—Jugement condamnant le tiers saisi personnellement, faute d'avoir fait sa déclaration.

**Mine d'or de Mantawa.**

Le 26 courant au soir a eu lieu une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie de la dite Mine au bureau du Secrétaire-Trésorier d'icelle D. Désormier, Ecr., N. P.

M. le Président, Ed. Guilbault, était au fauteuil, et l'assemblée était composée de presque tous les directeurs et actionnaires de la dite compagnie.

Après de nombreuses explications données par les promoteurs de cette entreprise, il a été unanimement résolu de faire un prélèvement sur les premiers actionnaires afin de payer les dettes contractées pour l'acquisition des titres du terrain minier comprenant tout le Township Tracy et de renouveler le permis d'exploitation avant le 31 décembre prochain.

Et il fut également résolu de faire un autre prélèvement sur tout les actionnaires, afin de faire faire au printemps prochain, une nouvelle exploration des lieux, par un homme de science en cette matière, de faire de nouvelles analyses et sur ce dernier rapport, considérer si la compagnie devra continuer ou non l'exploitation, de la dite mine, attendu qu'il est à venir que toutes les démarches faites jusqu'à aujourd'hui ne l'ont pas été d'une manière suffisamment judiciaire, pour donner pleine et entière satisfaction aux intéressés.

Espérons que les résultats seront satisfaisants et qu'au printemps prochain l'on verra s'ouvrir avec profit cette mine qui fera la richesse de ses actionnaires entrepreneurs.

**La Lumière Electrique.**

Etat des Revenus actuels fournis à la Corporation de la ville de Joliette, par le système d'éclairage à la lumière électrique.

**LAMPES EN OPERATION.**

Pages.	Noms des preneurs de Lumière.	Compensation annuelle.
1	College de Joliette.....	\$345.00
2	Guilbault Edouard.....	85 00
3	Riopel Aimé.....	67.50
4	Beaudoin Hector.....	16.50
5	Robitaille Louis.....	30.00
6	Copping & Cie.....	30.00
7	Labrèche Camille.....	60 50
8	Ducondo L. N.....	30.00
9	Rivard Joseph.....	65.00
10	Picard J. H.....	30.00
11	Larochelle J. A.....	45.00
12	Lafortune Gilbert.....	30.00
13	Gervais Albert.....	35.00
14	Baigly Dame.....	15.00
15	Champoux S. P.....	30.00
16	Guilbault Alcide.....	22.00
17	Fonderie de Joliette.....	26.00
18	Durand Alphonse.....	40.00
19	McConville J. N. A.....	22.00
20	"Gazette de Joliette".....	22.50
21	Lassiseraye Alexandre.....	16.50
22	Renard J. H.....	20.00
23	Beaudoin C. Gaspard.....	25.00
24	Renard Adolphe.....	16.50
25	Dupuis J. Ephrem.....	20.00
26	Institut des Artisans.....	30.00
27	Compagnie à Bois.....	21.00
28	Presbytère de Joliette.....	33.00
29	Bonin Dosithee.....	32.50
30	Laporte Anthime.....	30.00
31	Fontaine Adolphe.....	22.50
32	Champoux & Préville.....	32.50
33	Fisk Edward.....	25.00
34	Chevalier Onésime.....	22.00
35	Boulet M. S.....	25.00
36	Leblanc Nazaire.....	37.00
37	Chevalier Pierre.....	30.00
38	Bureau de Poste.....	33.00
39	Piché Urgel.....	5.00
40	Banque d'Hochelega.....	25.00
41	Ecole Industrielle.....	61.00
42	Manufacture de Biscuits.....	26.00
43	Clercs St-Viateur.....	90.00
44	Quimet Joseph.....	15.00
45	Harris Maxime.....	15.00
46	Froment L. Gaspard.....	15.00
47	Beaupré P. E.....	15.00
48	Beaudoin J. Antonio.....	15.00
49	Desroches Georges.....	40.00
50	Forest François.....	9.00
51	Désormiers Jules.....	30.00
52	Richard J. B. A.....	31.00
53	Thouin J. A.....	15.00
	Eclairage des Rues de la Ville.....	500.00
	Eclairage des Bâtisses de l'Hôtel de Ville et des Stations de l'Aqueduc et de l'Electricité.....	100.00
	Total.....	\$2,512.50
	Lampes en non-opération : 256 à \$4,00.....	\$1,024.00
	Lampes en opération : 723.....	\$2,512.50
	Total.....	\$3,536.50
	<b>DÉPENSES</b>	
	Pour installation première.....	\$20,288.92
	Pour Achat d'un dynamo de mille lampes.....	3,000.00
	Total.....	\$23,288.92
	<b>REVENUS AJOUTÉS.</b>	
54	W. H. Scroggie.....	\$ 18.00
55	Palais de Justice.....	100.00
	Certifié conforme aux livres de cette Corporation.	
	Joliette, 13 Novembre 1889.	
	Le Secrétaire-Trésorier de la Ville de Joliette.	

A propos de l'état ci-dessus, un contribuable nous écrit ceci :

Le rapport qui précède va remettre toute chose sous son véritable jour ; mais je suis persuadé que maintenant, ce rapport tout en étant très utile, ne serait plus indispensable ; parce que la lumière électrique, étant sans contredit, la plus lumineuse idée qui soit jamais née dans le cerveau des membres d'un conseil de ville quelconque, s'est chargée d'éclairer elle-même, les habitants de Joliette sur les avantages innombrables qu'elle leur apporte et qu'elle a réellement fait tant et si bien que nous ne lui voyons plus d'adversaires, ou presque plus. Où sont-ils donc ces vengeurs de nos anciens fanaux qui vont croupir dans un indigne oubli ? Pour me servir d'expressions à la hauteur de la position, je dois dire avec le Poète :

"Je n'ai fait que passer ils n'étaient déjà plus."

Quel soufre a donc enflé notre ville ? Hier encore, la plus grande partie de nos concitoyens bougonnaient à qui mieux mieux contre le Conseil de Ville, et maudissaient le grand Edison et sa funeste invention que l'on tentait de nous introduire gracieusement parée des titres "d'amélioration, progrès." D'où vient donc que, après avoir répudié alors cette fille de la science, chacun s'empresse aujourd'hui de lui ouvrir sa porte ?—C'est un secret qui n'est pas malin à deviner, bien que loin d'être simple, il soit composé des éléments les plus divers, et je me fais fort de vous le dévoiler dans ses replis les plus cachés : d'abord il s'y est mis un grain de cette satanée politique qui n'a jamais d'autres, puis il y avait l'ignorance des uns, un peu de malice d'un certain nombre et l'avarice des autres. Et tout cela, sous l'évidence des avantages de l'éclairage à l'électricité, s'est fondu comme fond la neige sous un soleil de juin, pour se transformer en approbations unanimes.

Honneur et gloire donc aux promoteurs de ce système d'éclairage chez nous, succès croissants à leur œuvre et puisse cette dernière, ne pas leur donner à l'avenir autant de soucis qu'elle ne l'a fait jusqu'ici ! Quant à L'ETOILE DU NORD elle est fière d'avoir contribué dans la mesure de ses forces à l'extension de l'œuvre de nos dévoués conseillers.

UN CONTRIBUTABLE.

**Le Téléphone à Joliette.**

La petite ville de Joliette quoique n'étant pas la plus populaire du Nord, possède certainement plus d'améliorations modernes qu'aucune de ses aînées, si on établit la comparaison de son âge et de sa population.

Parmi une de ces améliorations, nous n'en mentionnons qu'une, c'est à dire la ligne si puissante du Téléphone Bell qui efface la distance qui nous sépare de Berthier, Louiseville et Trois Rivières d'un côté et de l'Assomption, Terrebonne, St-Jérôme, Charlemagne, St-Vincent de Paul et Montréal d'un autre côté, et de ce dernier endroit, nous met en connection, côté sud du fleuve, savoir : Soré, St-Hyacinthe, Sherbrooke, St-Jean, Valleyfield, Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères et grand nombre d'autres place. L'entrepreneuse Compagnie de cette ligne ne s'est pas fait solliciter pour donner à Joliette, l'avantage que nous fournit le Téléphone par son action. On dira peut être "nous payons pour l'avantage ci-dessus", oui c'est vrai mais si cet avantage nous rapporte un bénéfice plus grand que la somme de \$25.00, nous avons tout lieu de nous féliciter de cette importante acquisition dans notre ville. Il y a de plus : en parlant de la Compagnie du Téléphone Bell, il nous fait plaisir de constater et de dire à son agent que sur la remarque de MM. Provost & Piché, qui sont chargés de son administration à Joliette, cette Compagnie disje a libéralement baissé le taux des "Rentals" du loyer de ces boîtes de \$5.00 par année, ceci prouve au public et aux souscripteurs en particulier que la Compagnie sait reconnaître les efforts que font ses agents en cette ville pour y introduire le plus grand nombre possible de boîtes téléphoniques.

Encore une fois Joliette a le droit d'être fier de son progrès, et surtout d'avoir profiter de toutes les occasions pour s'accroître dans cette réputation.

P. S. — Dans un prochain numéro nous parlerons d'une nouvelle ligne spéciale que la Cie. Bell doit établir entre Joliette et Montréal.

**ST-AMBROISE.**

Le Rdv M. Laporte, curé de la paroisse, a fait, dimanche dernier appel à la générosité des citoyens en faveur du couvent des Rvdes Sœurs Ste-Anne. Nous sommes persuadés que chacun va correspondre au désir exprimé, par M. le curé, et que dans un avenir plus ou moins rapproché, nous pourrions, admirer dans notre paroisse, une bâtisse qui pourra, sinon étonner les étrangers par son élégance, et son style, du moins militer en faveur des bonnes dispositions, et de la charité des citoyens de la localité, et du zèle infatigable, de son dévoué Pasteur à qui la paroisse est redevable des avantages de l'établissement et du maintien du couvent parmi nous. Rendons nous au désir exprimé par celui, à qui, le succès de cette entreprise, serait une bien faible rémunération, de tous les sacrifices, qu'il a faits depuis qu'il dirige la paroisse.

M. L'inspecteur A. Fontaine, Ecr., a fait la visite des écoles de la paroisse dans le courant de la semaine.

Les opérations à la beurrerie de Kildare ont donné un bon résultat ; près de 11,000 lbs, de beurre y ont été fabriquées et les actionnaires sont très contents du prix obtenu dans la vente.

La Ste-Catherine, a part une légère variante à rien changé, à la monotone les jours ordinaires.

**Le Montréal et Occidental**

Les citoyens de cantons du Nord ont dû apprendre la bonne nouvelle avec plaisir. Les travaux de terrassement du chemin de fer Montréal et Occidental, partant de Saint Jérôme, sont commencés.

Quatre entrepreneurs se sont mis à la besogne, et l'on se propose de terminer une longueur d'une dizaine de milles, cet hiver.

**ECHOS DU JOUR**

D'après un journal de Rome, il ressort, d'une statistique dressée par la Propagande, que le nombre des catholiques dans le monde entier s'élève à 218 millions.

New-York va finir par souscrire les \$5,000,000 qu'il lui faut pour pouvoir espérer être le théâtre de l'exposition de 1892. Il ne manque plus que trois cent mille piastres.

Feu l'honorable M. Pacaud, est remplacé par M. N. C. Cormier, de Somerset, comme conseiller législatif pour la division de Koonnebac.

Les fêtes du centenaire catholique de Baltimore ont été d'un éclat éblouissant et elles ont inspiré à la presse américaine des articles fort élogieux pour l'Eglise catholique.

Il y a aux Etat-Unis 3,000 femmes médecins dont les salaires annuels varient de \$5,000 à \$20,000. Le nombre augmente chaque année et avant longtemps il y aura autant de femmes médecins que d'hommes-médecins. L'Autriche est le seul pays civilisé qui défend aux femmes d'embrasser la profession médicale. La Russie et la Chine leur donnent permission, et en Italie comme en Roumanie la reine emploie des femmes médecins.

C'est aujourd'hui, jeudi, qu'a lieu la votation dans le comté de Bromo.

Les brasseurs de New-York ont fait entre eux une souscription de près d'un demi-million de dollars pour l'Exposition, ce qui porte le fonds des maintenant assuré à environ \$36 00,000.

Un homme qui vend sa femme et sa famille pour \$10, à Halifax. Il y a plusieurs années, une femme épousa un homme bien plus âgé qu'elle ; ils vécurent longtemps ensemble, et eurent une famille de six enfants. Un jour le mari partit pour voyage et ne donna plus de ses nouvelles. Le croyant mort, la femme en épousa un autre. Mais, ces jours derniers, le premier mari est revenu à Halifax, et ce fut le second mari qui alla lui ouvrir la porte du domicile. Après quelques gros mots, le vieillard convint d'accepter \$40 du second mari et de ne plus réclamer sa femme ni ses enfants. Il a quitté de nouveau la ville.

La Gazette Officielle publie un avis à l'effet que le parlement sera appelé à ratifier l'arrangement conclu le 15 octobre dernier pour l'affermage Montréal & Western par la compagnie du Pacifique canadien.

**Les catholiques d'Ontario**

Le Reformer de Simcoe est d'avis que les paroissiens des Equal Rights devraient être satisfaits de M. Mowat si les catholiques ne le sont pas.

Sur 43 shérifs de la province d'Ontario, dit-il, deux seulement sont catholiques.

Sur 55 régistaires de comté, six seulement sont catholiques.

Sur 31 avocats de comté, quatre seulement sont catholiques. Ceux-ci sont nommés par le gouvernement fédéral.

Sur 41 greffiers de la paix, quatre seulement sont catholiques.

Comme la population d'Ontario s'élevait à 1,923,228 âmes au dernier recensement, et qu'il y avait 302,339 catholiques, soit environ un sixième, on voit que ce ne sont pas les champions des Equal Rights qui devraient se plaindre mais bien nos coreligionnaires.

Ceux qui prétendent que M. Mowat fait trop pour les catholiques le calomnient, c'est indéniable.

**Rareté de la morue.**

La saison de 1889 est la plus pauvre que la flotte de pêche à la morue de Provincetown ait vue sur les Grands Bancs depuis quinze ans. Les 49 navires, environ 300 hommes, n'ont rapporté de 50,000 quintaux. En 1887 la pêche avait été de 120,000 quintaux.

**Echos de Joliette.**

**Amélioration.**—Ces jours derniers, on a fait la pose de 35 lumières électriques au Palais de Justice et à la Prison de cette ville.

**Tempête.**—Il est tombé depuis hier soir, environ 7 ou 8 pouces de neige et poussé par un vent violent. Pour la première, elle fera époque.

**Personnel.**—D. Lamarche Ecr. N. P. de Saint Roch de l'Achigan, était en cette ville mercredi soir.

**Tué par les chars.**—M. J. Bte Gaudry, citoyen demeurant autrefois à St-Jean de Matha, a été tué accidentellement par les chars, à Lowell Mass le 16 Novembre dernier. Il était âgé d'environ 32 ans. Il laisse une femme et un enfant. Son corps a été transporté à St-Jean de Matha où ont eu lieu ses funérailles mardi de la semaine dernière.

**En ville.**—Il nous a fait plaisir de voir parmi nous, cette semaine, Alfred François, ancien commissaire-voyageur de la maison D. C. Brosseau & Cie, qui vient d'entrer dans la Société Française d'Importation des vins et liqueurs, de Québec.

Nous souhaitons à notre ami, plein succès dans sa nouvelle branche.

**Antiquaire.**—M. le docteur J. L. Leprohon de St-Ambroise, a fait cadeau au Collège Joliette d'un document très important.

Il consiste, dans une proclamation de George III en date du 21 décembre 1821 sur par chemin, nommant L'Honorable Barthélemi Joliette Officier rapporteur pour le comté de Leister, et revêtu du Grand Sceau de Georges III.

Le Docteur Leprohon, possède en outre la nomination, sur parchemin aussi, et revêtu du Grand-sceau de Georges IV de L'Honorable B. Joliet, comme commissaire pour les petites causes pour la Seigneurie de Lavaltrie, ce document est en date du 15 décembre 1830.

**Personnel.**—M. J. E. Roy, de Halifax, N. S., était en cette ville, dimanche dernier, après une absence de trois mois, où il a visité les principales villes de l'Europe.

**Fête d'amis.**—A l'occasion du 31ème anniversaire de M. Dosithée Bonin, un groupe nombreux d'amis se réunissait dimanche dernier, à sa résidence, pour lui présenter comme souvenir de cette fête mémorable, une splendide horloge accompagnée d'une magnifique adresse qui lui a été présentée par M. J. Martel, avocat; elle portait au-delà de 50 signatures. M. Bonin y répondit par quelques paroles bien senties et fit passer à ses amis, une joyeuse soirée, qui restera sans doute longtemps et profondément gravée dans le souvenir des nombreuses personnes qui y ont pris part.

**Nouveau Journal.**—L'Ami du Peuple, tel est le titre d'un nouveau journal, qui devra faire son apparition demain, dans cette ville. Ce journal sera hebdomadaire et d'un petit format, l'abonnement est de 25 cts par année. La lumière du journalisme ne fera pas défaut dans Joliette; c'est le cinquième journal qui y existera, en conséquence il y aura La Gazette de Joliette, L'Etoile du Nord, L'Etudiant, Le Couvent et L'Ami du Peuple.

Nous souhaitons à notre nouveau confrère, succès et longue vie.

**Remplacement.**—M. Rodolphe Beaudoin, fils de M. Chs G. Beaudoin, Régistrateur, de cette ville vient d'être nommé en remplacement de son frère à la charge qu'occupait ce dernier, à la Banque Ville-Marie, de Berthierville.

**Assemblée.**—Il y aura dimanche prochain, à 2 heures P. M., à la Station des Pompes, de cette ville, une assemblée des amateurs de base ball, dans le but de former une association et d'assurer le succès de ce projet.

**Qui sera le plus noir!**—Ces jours derniers, on a commencé à ramoner toutes les cheminées de la ville. Nos gentils ramoneurs ne sont rien moins que les blocs enfoncés du vieux rat de Lafontaine; ils sortent de leurs fonctions plus noirs que les fils de Vulcain.

**De retour d'Europe.**—M. J. Bourgouin, de la maison Bourgouin & Duchesneau, importateurs en gros, de Montréal, est de retour d'un voyage en Europe, depuis quelque temps, où il a visité les principales maisons de France, Belgique, Angleterre et Allemagne.

Durant son séjour, M. Bourgouin a choisi et acheté différentes marchandises de fantaisies d'une haute nouveauté qu'il sera en état d'offrir aux marchands à des bonnes conditions.

Les marchands ne devront pas oublier que cette maison canadienne qui se tient avec honneur à la hauteur de sa renommée, déménagera au commencement de Janvier prochain, dans le spacieux magasin, au coin de la rue St-Jean Baptiste et St-Paul, Montréal. Les progrès que fait cette maison de commerce méritent d'être cités et sont dignes d'encouragement.

**La cause.**—La cause de l'accident de vendredi soir quant aux lampes électriques est la combustion de l'un des plombs conducteurs, qui s'est fondu sous l'intensité du courant demandé par le nombre de lampes à fournir.

**Contrat.**—Le contrat pour la toiture de la nouvelle église de St-Liguori, comté de Montcalm a été accordé à M. Dosithée Bonin, ferblantier, de Joliette. Les travaux sont commencés de la semaine dernière et poussés avec activité.

**Pas éternelles.**—Les lampes incandescentes des rues n'étant pas éternelles, il ne faudrait vous étonner si vous en voyiez une ou deux faiblir parfois; c'est qu'alors elles achèvent de brûler, et par économie, le comité d'éclairage les laisse finir complètement avant de les remplacer.

**A propos de chemins et d'autres choses.**—Les chemins sont si mauvais que le commerce ne peut manquer d'en ressentir le contre-coup, ce qui n'empêche pas les commissaires voyageurs d'inonder les magasins de tous nes marchands.

**Aux cultivateurs.**

M. Pierre Lévesque, de St-Thomas de Joliette, annonce aux cultivateurs de ce District que le loin subit en ce moment une baisse considérable. Cependant il continuera comme par le passé de le payer \$5,00 pour la première qualité.

Adressez-vous à lui ou à ses agents avec confiance.

Ses agents sont: à Ste-Mélanie, M. O. Lavoie; à St-Ambroise, M. Urgel Perreault et à Ste-Elisabeth, M. Moïse Massicotte. Pour la commodité du public, M. Lévesque sera à l'hôtel Desormier, Joliette, tous les samedis. 28 nov. juo.

**NAISSANCES.**

A Joliette, le 21 Novembre 1889, la dame de M. A. Fontaine, avocat, un fils.

A Joliette, le 21 Novembre 1889, la dame de M. J. M. Tellier, avocat, une fille.

**MARIAGE.**

A l'Evêché de Montréal, le 11 novembre 1889, P. J. L. Bissonnette, Ecr. M. D., de St-Esprit, Comté de Montcalm, à Mademoiselle Juliette Lamarche, fille de D. Lamarche, Ecr. N. P., de St Roch l'Achigan.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Roméo Lamarche, frère de la mariée.

Nous offrons à Monsieur et à Madame Bissonnette, nos plus sincères félicitations et nos souhaits de bonheur.

**La lumière électrique à Trois-Rivières**

—La société d'éclairage au gaz de Trois-Rivières a décidé de se dissoudre. Elle sera remplacée par une compagnie plus puissante. Il est question d'éclairage à l'électricité

**Le sort d'un meurtrier**

Harvey le meurtrier de Guelph, Ont, sera probablement pendu le 29 courant; on dit que les démarches des requérants pour une commutation de sentence ont échoué.

**Convocation du Parlement Fédéral**

Le parlement fédéral est convoqué pour la dépêche des affaires, pour le 16 janvier prochain.

**Revenu de l'intérieur**

L'état révisé du revenu intérieur pour octobre indique un total de \$726,937. Les principales sources sont: Spiritueux, \$401,159; tabac, \$191,389; cigares, \$57,551; malt, \$54,408.

Les dépôts dans les caisses postales d'économie, pendant le mois d'octobre, se sont élevés à \$544,017, et les dépôts retirés ont été de \$812,000. La balance au crédit des dépôts est de \$22,953,715.

**Restitution curieuse.**

Le directeur général des postes a reçu d'une femme \$1 en restitution. Cette femme déclare qu'avant la confédération et l'établissement du tarif postal actuel, elle envoyait souvent de courtes lettres dans des journaux. Elle restitue l'argent dont elle a ainsi privé le gouvernement.

**Administration des affaires des sauvages**

—Mlle Florence Mercala, une indienne de la réserve de Grande Rivière, près de Brantford, est cet arrivée à Ottawa, pour occuper une position dans le ministère des affaires des Sauvages. C'est le premier exemple d'une pareille nomination. Mlle Mercala est âgée d'environ 20 ans et possède un esprit très cultivé.

**Chemins de fer**

—Une nouvelle demande de concession est faite pour la construction d'un chemin de fer d'Ottawa à Morrisburg, avec autorisation de construire des ponts sur le Saint Laurent et la rivière Ottawa.

**Une famille économe**

Un belge qui travaillait à Thornburn, N. E., depuis trois ans, vient de partir avec sa famille, composée de seize personnes, pour aller s'établir à la Colombie Anglaise. Durant son séjour à Thornburn il a économisé \$1500 en argent. Ses gages étaient \$1.25 par jour. Ses deux fils travaillaient également. On lui demanda comment il avait pu sauver tant d'argent et soutenir sa nombreuse famille, il répondit: "la soupe, la soupe!" En effet, ceux qui le connaissent disent que la marmite était constamment sur le feu, et ces gens ne mangeaient pas d'autre chose.

**Batteur de femme.**

Assurément John Barry n'est pas une incarnation du modèle des époux que rêvent les parents pour leurs filles.

L'autre jour, n'ayant pas plus d'argent que de courage pour en gagner, fantasia lui prit de vendre la couchette de ses enfants, afin d'en dépenser la valeur en libations. Comme sa femme osait faire quelques observations à ce sujet, le misérable la saisit brutalement par les cheveux et la jeta sur le plancher, où il la battit comme plâtre.

La pauvre femme ayant fait arrêter son bourreau, est venue vendredi faire en pleurant sa déposition devant le recorder de Montréal.

John Barry a été condamné à un mois de prison.

**The Great Northwest**

joins the other parts of the Dominion in its praises of the wonderful virtues of Nasal Balm. Mr. Wm. H. Sharp, Trebene, Man., says—I am delighted to be in a position to say that Nasal Balm is helping me wonderfully, although I have been using it but a very short time. It speedily cleared out the head and stopped the disagreeable droppings into the throat. For some time I have suffered severely from catarrhal head ache, Nasal Balm has removed every trace of it. I have every confidence in its completely curing me. It is deserving of all you claim for it: "A Positive Cure for Catarrh. Dasy and Pleasant to use." I hope it will soon be for sale in every town and village in Manitoba.

Province de Québec, District de Joliette, No 679  
Dans la Cour de Circuit dans et pour le Comté de L'Assomption.  
Joseph Bourgouin, bourgeois, de St-Henri de Mascouche, Comté de L'Assomption, District de Joliette, Demandeur,  
vs.  
Charles Miron, fils, du même lieu, Défendeur.  
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.  
L'Assomption, 20 novembre 1889.  
J. Z. MARTEL,  
28 nov. 2 f. G. C. C.

**LES**  
Rhumé dans la tête  
Catarrhe  
Dégres  
Consomption  
Mort

S'il y a un danger réel pour la santé et à vie à négliger un cas de Rhume ou Catarrhe dans la tête surtout à cette saison ou le temps est si changeant, temps humide et changement subit du chaud au froid; ce Rhume se développe et se transforme rapidement en Catarrhe, et lorsqu'il est négligé conduit à la consomption et à la mort. Le témoignage des médecins prouve cet avancé et tous viennent à la conclusion que la consomption prend son origine, dans le rhume et Catarrhe.

Si vous souffrez de Rhume dans la tête ou de quelques uns des symptômes de Catarrhe. Tel que mauvaise haleine, maux de tête, décharges copieuses du nez, perte du sens de l'odorat, toux forcée, voix éteinte, nasale et étouffement; indisposition le matin en se levant causée par les efforts que l'on fait pour cracher et se débarrasser de ce qui empêche le fonctionnement de nos organes respiratoires. Ne négligez rien et procurez vous une bouteille de ce remède efficace Nasal Balm; car ne vous mettez pas sous la fausse impression que le temps guérira ce malaise et que cette terrible maladie disparaîtra d'elle-même, au contraire, si vous ne vous efforcez pas de la soigner le plus tôt possible, il viendra un temps où vous regretterez cette négligence de ne pas vous être procuré ce Balm Nasal.

FULFORD & Cie,  
Brockville, Ont.

**AVIS.**

AVIS est par le présent donné, que la Réunion Annuelle des membres de la Société d'Agriculture No 1 du Comté de Joliette, pour l'élection des Directeurs, aura lieu à Joliette, le 18 décembre 1889, à une heure de l'après-midi, au bureau d'Eurégistrement.

Par ordre,  
EDOUARD GUILBAULT,  
P. S. A. C. J.  
GEO. GUILBAULT,  
Secrétaire.  
Novembre 15, 1889.

**Bonne chance pour les annonceurs.**

Le *Printers' Ink*, journal d'annonces, est justement ce qu'il vous faut, Messieurs: Il paraît le 1er et le 15 de chaque mois; c'est le représentant, le journal commercial, pour ainsi dire, du public annonceur Américain. Il dit en toutes lettres à l'annonceur inexpérimenté, comment, quand et où il doit le faire, de quelle manière rédiger une annonce; quels journaux ou autres moyens employer de préférence; combien dépenser pour cela; — en un mot, il traite de toutes choses où la discussion qui peut servir à quelque chose. Si vous annoncez toutes sortes de choses, le *Printers' Ink* vous sera d'un grand secours. Peut-être dépensez vous \$10 par an en annonces, s'il en est ainsi, le *Printers' Ink* vous dira comment avoir un service double en dépensant moitié moins. Le coût d'un an d'abonnement est de une piastre, celui du No est de 5 cts.

Il y a beaucoup d'annonceurs, mais bien peu, savent ce qu'ils ont à faire; ceux du *Printers' Ink* le savent parfaitement et c'est chose sûre que leurs annonces, basées sur plus de 25 ans d'expérience, vous seront très utiles.

S'adresser à  
GEO. P. ROWELL & CO'S,  
Newspapers Advertising Bureau,  
10 Spruce St., New-York.

Fieri Facias de Bonis et de Terris,  
Cour Supérieure.

Joliette, à savoir: } EDUARD MIGUÉ,  
No. 1898. } demandeur, contre  
Francis Kelly, défendeur.

La moitié indivise des immeubles mentionnés dans un acte de vente devant A. Magnan, N. P., le 24 Mars 1884, comprenant les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. La moitié indivise des limites à bois comprenant les licences Nos. 4, 7, 2 et 3 qui sont aussi mentionnés dans le dit contrat sous les Nos. 11 et 12.

Pour être vendu au bureau du Shérif en la ville de Joliette le QUATORZIÈME jour de Décembre prochain, à DIX heures de l'avant-midi.  
A. M. RIVARD,  
Shérif.  
Bureau du Shérif,  
Joliette, 27 Nov. 1889.

**AU CLERGE**  
**Aux Organistes.**  
OCCASION EXTRAORDINAIRE.

**ORGUES**  
A des prix défiant toutes concurrences.

Afin de donner à mes clients l'avantage de faire leur choix avec plus de satisfaction, j'ai importé récemment et offre maintenant en vente, dans mes salles de pianos,

Le plus grand assortiment qu'il y ait probablement en Canada, d'ORGUES à pédales, à un ou deux claviers, et ORGUES sans pédalier, pour églises, ainsi que d'ORGUES à pédalier pour l'étude, et d'autres ORGUES de salon, à des prix excessivement bas, pendant deux semaines seulement.

Si vous ne pouvez venir personnellement examiner ces instruments demandez des catalogues illustrés. Termes faciles. Escompte libéral au comptant.

**ORGUES**  
**Pédalier et d'Eglise**

J'ai maintenant en magasin, prêts à être expédiés, les ORGUES-HARMONIUMS suivants "DOMINION" et autres que j'offre à des

**Prix défiant toute compétition.**

ORGUES	50 notes	2 claviers	25 régistr.	
PÉDALIER	do	do	do	25 do
do	do	do	do	22 do
do	do	do	do	21 do
do	do	do	do	16 do
do	do	do	do	15 do
do	do	1 clavier		15 do
ORGUES	Soufflerie	1 clavier	19	do
D'ÉGLISE	indépendante	do	18	do
do	do	do	16	do
do	do	do	16	do
do	do	do	16	do
do	do	do	11	do
do	do	do	11	do
do	do	do	11	do
do	do	do	17	do
ORGUES de				
CHAPELLE		do	7	do
do		do	7	do
do		do	8	do
do	(Karu)	do	19	do
do	(Thomas)	do	14	do

Ainsi qu'une grande variété d'ORGUES DE SALON.

Les églises, les couvents et les organistes ne devraient pas manquer dans leurs propres intérêts de profiter de cette

**OCCASION EXTRAORDINAIRE**  
qui n'est offerte que pour une couple de semaines seulement.

Jamais un tel assortiment n'a encore été offert au public. Si vous ne pouvez venir l'examiner personnellement, demandez les catalogues illustrés et les prix.

Un prix seulement et le plus bas. Adressez-vous directement au magasin.

**L.E.N. PRATTE**  
1676  
Notre-Dame, MONTREAL.

**PIANOS**  
Hazelton  
Fischer  
Dominion  
Dévoré par un ours

—Les restes d'un résident de Saint Romuald, nommé Goulet, qui a été dévoré par les ours dans la vallée de l'Ottawa, ont été ramené à Québec pour inhumation.

A vendre.—M. Landry Chaput, de cette ville, offre actuellement en vente, toutes sortes de bois de chauffage bien sec, qu'il vendra à très bas prix, livrable à domicile.

**PILULES ANTIBILIEUSES**



**Du Dr NEY**

Remède par excellence, contre les Affections Biliéuses : Torpeur du Foie, Excès de Bile et autres indispositions qui en découlent : Constipation, Perte d'appétit, Maux de Tête, Etc.

Ces Pilules, préparées selon la formule d'un praticien distingué ne contiennent ni mercure ni autres substances minérales qui puissent altérer la santé des personnes qui en font usage. Elles sont purement végétales et composées d'extraits de plantes précieuses, éminemment propres à purifier le sang et à le débarrasser de toutes ses impuretés.

Les Pilules du Dr Ney n'exposent pas, comme beaucoup d'autres pilules composées de mercure, à la perte des dents, des cheveux et même des ongles, conséquence désastreuse de l'usage des mercuriaux. On peut les prendre en toutes saisons et leur administration est des plus faciles.

La valeur incontestable de ces Pilules a porté nombre de médecins à les employer pour leurs patients, et les demandes de plus en plus nombreuses qu'on nous adresse pour cet article démontrent que leur usage donne la plus entière satisfaction.

Le peu d'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de publier ici tous les témoignages flatteurs qui nous arrivent de la part de ceux qui ont pu apprécier le mérite des Pilules du Dr Ney.

Nous insérons toutefois celui d'un médecin distingué qui depuis longtemps emploie ces Pilules à l'exclusion d'autres purgatifs dont il faisait autrefois usage, et ce non-seulement pour ses patients, mais aussi pour son usage personnel.

Lavaltrie, 1er mai 1887.  
A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliéuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où des pilules mercurielles serait tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Bien cordialement  
Votre tout dévoué  
Dr D. MARSOLAIS.

Les Pilules Antibiliéuses sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands en général.

SEUL PROPRIETAIRE :  
**Louis Robitaille,**  
PHARMACIEN-CHIMISTE,  
**Joliette, P. Q.**

Prix : seulement 25 Centins la Boîte.

Certificat—Deux de vos "Female Plaster", m'ont guérie d'une douleur que j'avais dans les reins et le bas du corps depuis des années. Comme je ne veux plus m'en passer, envoyez-m'en quatre par la première maille Dame Ulric Thivierge, Louis Ridge.—Prix : 25 cts ; adressez : Dr J. Larivière, Manville, R. I. Aussi à vendre dans la plupart des pharmacies en gros et en détail du Canada et les marchands des campagnes.

Abonnez-vous à l'Etoile du Nord, seulement 50 cts. par année.

**MARCHE de JOLIETTE.**

Samedi, 23 Nov. 1889

**FARINE.**

	\$ cts.	\$ cts
Fleur de blé par 100 lbs.	0 00	à 2 50
Fleur de seigle do.....	1 40	1 60
Fleur de blé-d'Inde do....	1 40	1 50
Fleur de sarrasin do.....	1 45	1 50
Fleur d'avoine do.....	2 00	2 25

**GRAINS.**

Avoine par minots.....	0 35	0 40
Orge par 50 lbs.....	0 60	0 70
Blé par minots.....	1 25	1 30
Pois par minots.....	0 60	0 70
Sarrasin 50 lbs.....	0 60	0 70
Seigle.....	0 60	0 70
Blé d'Inde do.....	0 75	0 80
Graine de lin par minot	1 00	1 25
Graine de mil.....	2 75	3 00
Graine trèfle par lbs.....	0 10	0 12
Graine de trèfle blanc.....	0 15	0 18

**VIANDES.**

Lard par 100 lbs.....	8 00	8 50
Lard frais par lbs.....	0 10	0 11
Lard salé.....	0 11	0 12
Bœuf par lbs.....	0 05	0 07
Mouton par lbs.....	0 07	0 08
Agneau par quartier.....	0 30	0 50
Veau do do.....	1 00	1 25

**VOLAILLES ET GIBIERS.**

Poules par couple.....	0 50	0 60
Poulets do do.....	0 40	0 50
Dinde do do.....	1 00	1 20
Oies do do.....	0 80	1 00
Perdrix par couple.....	0 40	0 50

**LEGUMES ET FRUITS.**

Patates (2 mits).....	0 80	0 90
Navets par minot.....	0 30	0 40
Carottes ".....	0 40	0 50
Oignons par minot.....	0 80	0 90
" par tresse.....	0 07	0 08
Ail par tresse.....	0 08	0 17
Fèves par minot.....	1 75	2 00
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 25	0 30
Pommes par minot.....	1 00	1 25

**LAITERIE ET DIVERS.**

Beurre frais par lbs.....	0 18	0 20
do salé do.....	0 14	0 18
Oufs par douzaine.....	0 15	0 18
Saindoux par lbs.....	0 12	0 14
Sucre par lbs.....	0 07	0 09
Sirop d'érable par gallon	0 60	0 70
Miel par livre.....	0 10	0 12
Laine par livre.....	0 35	0 40
Laine en écheveau p. lb.	0 60	0 70
Savon.....	0 06	0 08
Peaux par livre.....	0 03	0 04
Foin par cent bottes.....	5 50	6 00
Foin par boîte.....	0 08	0 10
Paille par boîte.....	0 04	0 05
Etoffe la verge.....	0 70	0 90

**JOSEPH LEDUC,**  
Clerc du Marché.

**NOUVEAUTES**

— POUR —

**L'AUTOMNE ET L'HIVER.**

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles arrivées cette semaine chez

**Camille Labrèche,**

Consistant en draps à robes de toutes les couleurs, patrons de robes en plads \$10 à \$18. Soie noire et en couleur. Satin merveilleux. Cachemire noir de 12cts jusqu'à \$1.25 la verge. Mérinos français dans tous les prix. Mérinos à soutanes assortis. Etoffes à manteaux, jusqu'à \$6 la verge. Tweeds, Serges, Draps à surtout dans toutes les couleurs nouvelles.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour le été et l'automne, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand choix de chapeaux pour hommes, consistant en chapeaux de soie, feutre, laine, paille.

Il y a certainement choix pour donner satisfaction à tout le monde.

Inutile de vous dire que ces marchandises ont été achetées à très bon marché.

Ainsi allez voir le plus grand assortiment de la ville.

Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**CAMILLE LABRÈCHE.**

**Poudre Dépurative**



**DE VINK**

**POUR LES CHEVAUX.**

Cette Poudre est une préparation bien supérieure aux Poudres de condition communes qui inondent actuellement le marché, dont bon nombre ne contiennent, en grande partie, que de la graine de lin moulu ou autres substances de peu de valeur.

La **POUDRE DÉPURATIVE LE VINK**, préparée selon la formule d'un éminent Vétérinaire américain, est formée de substances médicamenteuses éminemment propres à purifier le sang des Chevaux et des Bestiaux. Sous son influence, l'appétit perdu revient promptement, le poil devient luisant et la santé de l'animal ne tarde pas à s'améliorer.

Cette excellente préparation est aussi employée avec beaucoup de succès contre la Toux épizootique et la Gourme. C'est la Poudre de condition par excellence.

Nous pourrions citer nombre de témoignages pour établir la valeur de cette Poudre. Faute d'espace, nous ne publions que ceux qui suivent. Le premier vient d'une personne bien connue dans le monde des affaires ; le second a pour auteur un homme qui a acquis beaucoup d'expérience dans le traitement des maladies des chevaux.

JOLIETTE, 3 juin 1887.

**A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.**

**MONSIEUR,**  
J'ai employé la **POUDRE DÉPURATIVE DE VINK** contre une forte attaque de gourme dont souffrait mon cheval. Il me fait plaisir de déclarer que cette préparation m'a parfaitement réussi.

Veillez agréer, Monsieur, les sentiments distingués avec lesquels je me souscris.

Votre bien dévoué et obéissant serviteur,

**AIME RIOPEL,**  
Gérant de la Cie manufacturière de tabac canadien de Joliette.

JOLIETTE, 2 juin 1887.

**A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.**

En réponse à votre demande au sujet de la valeur de la Poudre Dépurative de Vink, je dois vous dire que cette préparation m'a donné la plus entière satisfaction dans tous les cas où je l'ai employée pour guérir diverses maladies des chevaux.

Voilà à peu près vingt ans que je m'occupe de soigner les chevaux, et d'après mon expérience la Poudre Dépurative de Vink est une excellente préparation qui l'emporte de beaucoup sur les Poudres de condition ordinaires.

**O. DEROUIN.**

Vendue en gros paquets pesant à peu près trois fois autant que les paquets de Poudres de condition ordinaires.

La Poudre Dépurative de Vink est en vente chez tous les pharmaciens et marchands, et chez

**Louis Robitaille,**  
PHARMACIEN-CHIMISTE,  
**JOLIETTE, P. Q.**

Prix ; seulement 25 Centins le paquet.

Certificat—Ma femme veut deux autres de vos emplâtres pour les femmes : elle est guérie d'une douleur qu'elle avait entre les épaules depuis longtemps et elle ne veut plus se passer de vos "Plasters" Joseph Creteau, Trois-Rivières.—Prix, 25c ; adressez Dr. J. Larivière, Manville, R. I. Aussi à vendre dans la plupart des pharmacies en gros et en détail du Canada et les marchands des campagnes.

cadres.—La confection des cadres dans les derniers goûts, se fait promptement à la librairie de A. Gervais, Joliette.

**J. & W. REID,**

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

**Papeterie de Lorette**

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

*A la Papeterie du Pont Rouge.*

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

**J. & W. REID** font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliure, tapisseries, etc., etc. Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux

**Au public voyageur !!!**

**L. P. H. TURGEON**, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et de paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies de Lignes de Chemin de Fer suivantes : *Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.*

**M. TURGEON** est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir : *La Guardian*, sur le feu, *Le Commercial Union*, sur le feu et la vie, *La United States*, sur la vie et *La Travelers* sur les accidents.

**Bureau : Rue Manseau,**  
Ancienne résidence de F. B. Godin, Ecr  
**JOLIETTE.**

**M. Turgeon** désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et qu'à dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction au voyageur et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurance sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement

**BRASSERIE DE JOLIETTE.**

**J. E. DUPUIS,**  
PROPRIÉTAIRE,  
Rue St-Pierre, JOLIETTE.

India Pale Ale, Lager Beer & Porter.

**M. DUPUIS** ayant fait de grandes améliorations à sa Brasserie, est en état de fournir au public, des **BIÈRE & PORTER**, de qualité qui, nous en sommes sûrs, donneront la plus grande satisfaction aux consommateurs, aux prix ci-dessous mentionnés :

India Pale Ale et Lager Beer, 30 cts legal.  
Porter..... 35 cts "

**Vente en gros et en détail.**

Une remise libérale accordée au commerce. **M. Dupuis** ayant un téléphone à sa maison donnera la plus grande attention aux ordres qui lui seront donnés.

2 mai—1 an. Téléphone No 35.

Certificat—Je vous remercie de l'envoi de vos deux "Female Plasters" pour le "Beau Mal", et je vous assure qu'ils m'ont fait un bien immense. Veuillez m'en envoyer quatre autres pour des amis. Delle A. Dugenas.—Prix 25c. Adressez : Dr. J. Larivière, Manville, R. I. Aussi à vendre dans la plupart des pharmacies en gros et en détail du Canada et les marchands des campagnes.  
No 3, 89 1 an

**Défense d'avancer**

Je soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit en mon nom, sans un écrit signé de ma main ou celle de mon épouse aussi bien de ne payer aucune créance à moi due d'autre qu'à moi ou à mon épouse.

**MAGLOIRE MASSE.**  
Joliette 12 Oct. 1889.

**Au public.**—Si vous voulez vous renseigner et payer bon marché, souscrivez à *l'Etoile du Nord*, organe populaire de ce district, 50 cts par année. Qui peut refuser une somme aussi minime.

**Le grand Panorama.**

Le grand Panorama de Jérusalem et le Crucifiement représentant de grandeur naturelle les montagnes de Sion, des Oliviers et Moriat, les Temples, Palais et Mosquées, et les caravanes en chemins pour la Ville Sainte. Les Arabes avec leurs Chameaux, Tentés, etc. Allez faire une visite à la bâtisse du Panorama coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain, Montréal.

Ouvert tous les jours jusqu'à 10.30 P. M. Les Dimanches de 1 hr à 10.30 P. M. Les Chars Urbains passent devant la porte.

12 sept. no 6 un au,

Certificat—Vos emplâtres pour les femmes appelées "Female Plasters", m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans le côté depuis bien des années. Vve Edmond Coté Ste-Julienne.—Prix 25 cts ; Dr J. Larivière, Manville, R. I. Aussi à vendre dans la plupart des pharmacies en gros et en détail du Canada et les marchands des campagnes.

**Machine à Moudre DE VESSOT.**

PAT. LE 5 MARS 1885.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, en 1884.  
Premier Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont., en 1885.  
Diplôme à l'Exposition de Sherbrooke, en 1885.

Cette machine à moudre est, sur demande, combinée avec un aplatisseur, et est manufacturée pour l'usage des cultivateurs et des moulins. Avec nos dernières meules améliorées elle fait la moulée tout aussi bien que la meilleure moulange en pierre. Là où notre moulange n'est pas connue, nous la vendons à l'essai, et garantie pour donner satisfaction. 281 de ces machines à moudre sont maintenant vendues et en usage dans le Canada.

Nous manufacturons aussi :—Des rouleaux, auxquels nous adaptons sur demande, une boîte pour semer la graine de mil et de trèfle ; des machines pour tracer le terrain pour la plantation du tabac ; des scies rondes pour scier le bois de corde, mues par *horse-power*, etc, etc.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande d'information. Ecrivez pour circulaire, certificats, et liste de prix. — Adressez :

**S. VESSOT & CO.**  
JOLIETTE, P. Q.

**L. Z. MAGNAN,**  
MANUFACTURIER DE

**Biscuits et sucreries**

DE TOUTES SORTES,

**EN GROS SEULEMENT,**  
JOLIETTE, P. Q.

**Mr. L. Z. Magnan** tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la quantité de sa marchandise.

**M. MAGNAN** prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacture de la **MANUFACTURE DE JOLIETTE**, ainsi que du tabac en feuille.

**M. Magnan** aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Des meilleurs certificats peuvent être données, car l'analyse en a été faite et démontre la haute qualité.

Essayez-le. 1er Nov, 89, la

**A VENDRE.**

La jolie maison en briques et ses dépendances situées au coin des rues Manseau et Gaspard, à Joliette. Cette résidence bâtie en pleine campagne n'est cependant qu'à trois ou quatre minutes du centre de la ville. Cette propriété s'étend de la rue Manseau à la rue St-Viateur et présente ainsi des avantages pour celui qui voudrait cultiver.

Longs délais accordés à l'acquéreur s'il le désire.  
S'adresser à  
**J. A. BÉNAUD, Avocat.**